

Sujet : [INTERNET] Forêt de Bramard

De : Viviane Michaud <michaudviviane@gmail.com>

Date : 18/05/2022 11:09

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique, je tiens à déclarer mon opposition à la Z.A. de Bramard sur la commune de Saint-Didier-en-Velay.

En effet, ce projet occasionnerait les nuisances/problèmes suivants :

- artificialisation des sols
- augmentation des camions sur nos routes
- non-réutilisation de friches industrielles existantes (bâtiment Cheney sur la route du sarret qui n'est que partiellement exploitée)
- destruction d'une grande surface de forêt : impactant donc la faune
- pollution visuelle, entre autres...

Ce projet est une hérésie écologique !

En espérant que le bon sens pour l'environnement et nos communes soit entendu dans cette enquête,

Viviane Michaud